

tholiques, loin de s'affaiblir, augmentent chaque jour. Les protestants tremblent à la vue des progrès du catholicisme. Les catholiques souffrent de tous les moyens odieux qu'on emploie contre leur foi et leurs droits. Tant que l'union protestante subsistera ; tant que le prosélytisme révoltant des journaux et des brochures injurieuses à la religion catholique, et des captations des familles et des enfants pauvres par l'argent, se continuera ; tant qu'on n'en finira pas avec la question de la cure de Genève, l'irritation se perpétuera. Je ne m'occuperai en ce moment que de cette dernière question.

« Tout ce que sera le gouvernement de Genève accroîtra cette irritation, s'il n'agit pas avec la plus grande loyauté et la plus grande sagesse. Il faut reconnaître franchement que sa position est difficile. D'abord il est protestant, et chaque membre du gouvernement doit avoir par là même une disposition plus ou moins hostile au catholicisme ; et cela précisément en raison du plus ou moins de foi dans les croyances protestantes, ou du plus ou moins d'ignorance de la religion catholique. Faire un crime de cette disposition, c'est prendre la pauvre humanité autrement qu'elle n'est. Le Gouvernement est d'ailleurs en présence de ses coreligionnaires, sur lesquels repose son existence ; il est talonné par le clergé est marié, riche et puissant. Le Gouvernement est gêné et désarmé devant l'union protestant, qui continue sa guerre ouverte contre le catholicisme. Il a aussi à maintenir ses droits comme gouvernement et comme nation ; tant qu'il reste aussi dans le juste et le vrai, il a raison ; mais il ne peut échapper à l'infirmité humaine ; des droits il passe aux prétentions, il tend à empiéter sur le spirituel, d'abord parce que c'est la tendance de tout pouvoir humain ; ensuite parce que les protestants, qui n'ont pas l'église indépendante de l'autorité temporelle, ne peuvent, dans cette position, ni comprendre ni supporter une Eglise qui dans son essence est indépendante de toute puissance humaine et surtout de toute puissance protestante.

« Comment vouloir alors que le gouvernement de Genève arrive tout d'un coup à une appréciation, à une reconnaissance et à un respect juste et complet des droits des catholiques ?

« Il est d'ailleurs évident ici pour tout le monde que l'ancien président du Conseil-d'Etat était entraîné malgré lui, et que le nouveau, qui connaît mieux ses principes, les personnes et les difficultés, ferait autrement, si on avait à recommencer.

« Quoi qu'il en soit, les faits qui se sont passés à Genève l'année dernière entraînent nécessairement dans les populations catholiques mixtes une irritation excusable dans les deux partis, qui ne se comprennent pas et se défilent l'un de l'autre. Ce sont aussi ces mêmes faits qui, établissant la division entre les pouvoirs civil et ecclésiastique, les affaiblissent tous les deux et empêchent la marche normale des affaires en froissant les positions réciproques.

« Le nouveau Conseil-d'Etat de Genève veut-il franchement et loyalement ôter du pays cet élément de ruine : l'hostilité entre les deux communions ? Veut-il se rattacher les populations catholiques, qui lui ont prouvé qu'elles sont la force réelle de l'Etat ? veut-il montrer à l'Europe qu'il n'est dominé pas plus par les ministres que par les curés, pas plus par l'union protestante que par la fabrique de Saint-Germain, seule association de catholiques à Genève, quoi qu'on ait dit à la précédente Diète fédérale extraordinaire ? veut-il vraiment l'ordre, les principes sociaux ? Eh bien ! qu'il en finisse avec la question de la cure de Genève.

« Que le Gouvernement de Genève veuille avoir une participation dans la nomination des curés, je le comprends. Mais qu'il veuille davantage, c'est de l'injustice, c'est introduire le droit protestant dans le droit catholique ; c'est introduire une influence qu'un gouvernement sage doit d'autant plus éviter que, comme protestant, il pourrait être suspecté de partialité et accroître les susceptibilités.

« Le gouvernement de Genève ne se doute pas quelle épine il s'arrachera le jour où il aura arrangé l'affaire de la cure de Genève ; il faut qu'il se pénétre bien que, dans l'état actuel des choses, le mal n'est nullement pour les catholiques. Qu'il examine avec soin si tout ce qu'on a fait contre le catholicisme n'a pas servi les catholiques ; a-t-il assez remarqué cet esprit de calme et d'ordre dans la population catholique ? a-t-il constaté la prudence et la modération de tout le clergé catholique du canton, auquel il ne peut pas non plus refuser le savoir et les vertus ? a-t-il vu l'affluence croissante des catholiques dans leurs églises, pendant les stations du carême, surtout à Genève, à Carouge et à Chênes ? a-t-il compris que les milices catholiques sont venues à l'unanimité soutenir le Gouvernement au mois de février, parce qu'il s'agissait d'une question catholique, quoi qu'on ait dit en pleine Diète ?

« Je ne suis dans le secret ni de l'évêque ni du Conseil-d'Etat ; je ne connais les plans ni de l'un ni l'autre ; je vois les choses d'un point de vue désintéressé et conciliateur ; je suis convaincu que dans les questions religieuses et mixtes, on ne peut les résoudre que par des arrangements amiables ; je désire de tous mes vœux qu'on en finisse franchement et de manière à détruire à tout jamais les causes d'irritation entre les deux communions ; et je le dis, autant comme Genevois que comme administrateur : on marchera un jour l'un contre l'autre, si on ne marche pas prochainement l'un à côté de l'autre.

« Si l'affaire ne s'arrange pas, qu'en résultera-t-il ? Peu de mal pour les catholiques, si ce n'est chez eux la perpétuité d'un état de défiance et la position singulièrement intéressante d'être les opprimés des protestants. Je ne sais ce que feront Rome et l'évêque, mais ce que je sais très bien, c'est que l'état actuel de la paroisse de Saint-Germain, à laquelle toute l'Europe s'intéresse actuellement prend une position nouvelle qui introduit un fait grave dans le pays,

l'existence d'une paroisse catholique qui ne recevra plus rien de l'Etat, qui va vivre de ses propres ressources, de celle des fidèles qui la composent, et des dons que la sympathie des catholiques de la chrétienté lui apportera. C'est là, je le dis, un fait grave, et selon moi, heureux en ce moment pour la religion. C'est la pensée qu'ont si puissamment développée les évêques d'Irlande, l'évêque de Langres, etc. etc. ; c'est le commencement du système américain, qui produit dans le Nouveau-Monde des résultats inouïs ; c'est le coup le plus terrible porté aux églises protestantes, qui ne subsisteraient pas longtemps sans les allocations de l'Etat. Je ne dis pas que c'est l'Etat normal de l'Eglise ; non, car l'union et l'harmonie de deux pouvoirs, chacun dans sa sphère, est la plus complète réalisation de l'ordre possible, mais maintenant, dans un pays protestant, tout ce qui lui ôtera l'apparence d'un fonctionnaire salarié, accroîtra sa dignité propre, lui conciliera de plus en plus la confiance des fidèles, incessamment l'estime des protestants réfléchis et de bonne foi. Aujourd'hui le règne des religions d'Etat est fini ; la vraie religion, ce sera celle qui ne descendra ni du trône ni de la présidence ; le vrai prêtre, ce sera celui qui de recevra pas sa mission d'un arrêté ou d'une ordonnance.

ALLEMAGNE.

— Sur le refus du vicariat apostolique de Dresde d'autoriser le clergé catholique à prêter, en cas de nécessité, son ministère aux baptêmes, mariages et enterrements des schismatiques, le ministre des cultes du royaume de Saxe a fait enjoindre aux ministres protestants de remplir, le cas échéant, les fonctions pastorales en faveur de ces dissidens, n'en exceptant que la confession et eène ; et leur est également enjoint de porter sur leurs registres les actes constatant l'exercice des fonctions que cet arrêté ministériel leur impose. De plus en plus l'on voit se manifester l'attraction prévue de schisme Rongien vers le protestantisme qui finira par l'absorber entièrement, du moment où le premier enthousiasme venant à s'éteindre, les ressources pécuniaires viendront à manquer pour l'entretien des apostats et pour les besoins de leur culte sacrilège.

BAVIÈRE.

— La Gazette politique de Munich annonce que le 1er mai huit individus protestants se sont réconciliés avec l'Eglise, en faisant leur abjuration et profession publique de la foi catholique dans l'église des Théâtres.

TURQUIE.

— Cette année, par un rapprochement aussi singulier que rare, les musulmans célébraient avec de joyeuses salves d'artillerie la naissance de Mahomet, à l'heure même où les chrétiens du rite occidental pleuraient la mort du divin Rédempteur. Quel surcroît de douleurs dans ce contraste ! Comment tant de millions d'hommes ne connaissent-ils point encore Celui qui aussi est mort pour eux !

Le lendemain, sa majesté le Sultan venait en grande pompe à l'arsenal d'artillerie, annoncer à Méhémet-Ali, son directeur, qu'il le choisissait pour époux de sa sœur Adilé, sultane, la dernière des filles du sultan Mahmoud, et la seule qui ne soit pas mariée. Cet honneur insigne était un secret jusqu'au moment de la proposition, qui sera bientôt suivie de la célébration des fiançailles avec beaucoup de magnificence. Méhémet-Ali est un jeune pacha plein de capacités et d'avenir, et tout à la fois partisan du progrès et de la réforme. Il n'est pas inutile d'ajouter à sa louange que, dans des circonstances assez récentes, il a louablement mérité du catholicisme et des amis de la liberté de conscience, en protégeant les latins sujets de l'empire contre l'intolérance des patriarches schismatiques arméniens et grecs.

Le régime abusif du patriarcat grec, instrument servile de la politique russe, et foyer des conspirations helléniques, continue de fixer l'attention de la Porte. Les trois représentants de la France, de l'Angleterre et de la Russie, ont eu à ce sujet deux conférences extraordinaires chez le ministre des affaires étrangères. Quoique rien n'ait transpiré des délibérations, on pense que le Gouvernement turc est décidé à prendre les mesures propres à réprimer les efforts de la propagande grecque.

— On écrit à l'Ami de la Religion :

« La presse retentit il y a quelques mois, des actes de fanatisme auxquels la population musulmane de Mossoul s'était portée envers les catholiques de cette ville, et qui faillirent coûter la vie à notre consul M. Botta, à son drogman, aux missionnaires et à MM. de Sartiges et Vidal qui étaient de passage à Mossoul pour se rendre en Perse. Sur les pressantes réclamations de M. de Bourqueney, notre ambassadeur à Constantinople, la Porte accorda toutes les réparations exigées. Le pacha, qui ne pouvait ignorer l'existence du complot qui se tramait, n'avait néanmoins pris aucune mesure pour empêcher la mise à exécution. Il fut destitué et relégué dans un pachalik insignifiant. Le cabinet ottoman qui, dans l'intérêt de ses bonnes relations avec la France et de sa considération aux yeux de l'Europe, sentait la nécessité de prévenir le retour de pareils actes de fanatisme, résolut de nommer pour remplacer le pacha destitué, un homme sur l'énergie duquel il put compter pour tenir en respect la population Musulmane. Son choix tomba sur le pacha de Sivas. Le cabinet n'a été que trop bien servi par son nouvel agent. Celui-ci, en effet, usant ou plutôt abusant du droit de vie et de mort dont jouissent encore les effets de quelques pachaliks qui, à raison de leur éloignement de la capitale, n'ont point été jusqu'ici soumis au système de centralisation arrêté par le gouvernement, a commencé son administration par faire décapiter à son passage à Mardin, en se rendant à son nouveau poste, dix sept des plus fanatiques parmi les musulmans. Son arrivée à Mossoul a été également signalée par de nombreuses exécutions qui se renouvellent presque journellement. Le terreur est à son comble dans toutes les classes de